



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

CONCOURS : AGREGATION INTERNE ET CAER-PA

Section : Langues de France – option breton

Rapport de jury présenté par :

Mélanie Pircar, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche,
présidente du jury

M. Stefan Moal, professeur des universités, vice-président du jury

Table des matières

Mot de la présidente.....	3
1- QUELQUES DONNEES CHIFFREES SUR LA SESSION 2025 DE L'AGREGATION SECTION LANGUES DE FRANCE	4
2- EPREUVES D'ADMISSIBILITE	7
2-1 Composition en français	7
2-1-1 Quelques remarques sur les attendus du jury pour le traitement du sujet :	8
2-1-2 Éléments de corrigé et conseils méthodologiques	11
2-1-3 Les critères d'évaluation	12
2.2. Composition dans la langue de l'option -breton- portant sur le programmes de littérature ou de civilisation du concours	13
2.3 Traduction	16
3- ÉPREUVES D'ADMISSION.....	24
3.1 Exposé de la préparation d'un cours	24
Présentation de l'épreuve	24
Le sujet :	24
3-2 Explication d'un texte au programme suivie d'un thème improvisé	30
Le sujet :	30
Epreuve de thème oral.....	33

**LES RAPPORTS DES JURY DES CONCOURS DE RECRUTEMENT SONT
ETABLIS SOUS LA RESPONSABILITE DES PRÉSIDENTS DE JURY**

Mot de la présidente

La session 2025 de l'agrégation interne langues de France s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Le jury tient à souligner la bonne préparation de la plupart des candidats et la qualité des prestations des candidats admis, comme des candidats admissibles parfois très proches de la réussite. Cela est d'autant plus notable que l'agrégation interne langues de France demeure un concours très exigeant : outre l'excellence disciplinaire, le cadre du concours interne suppose une maîtrise et une capacité de réflexion concernant l'enseignement des langues de France.

Trois postes et contrats ont pu être pourvus à l'issue des épreuves orales : deux pour l'enseignement public et 1 pour l'enseignement privé. (Cf. statistiques pages suivantes)

J'adresse aux lauréates et lauréats toutes les félicitations du jury : celui-ci est bien conscient de l'engagement que constitue la préparation à ce concours, menée souvent en parallèle avec une vie professionnelle et familiale prenante.

Le jury espère que le présent rapport apportera aux candidats des conseils utiles pour la préparation des épreuves, afin qu'ils voient leurs efforts couronnés de succès lors d'une prochaine session.

Ces mots introductifs sont aussi l'occasion de saluer la précieuse collaboration des membres du directoire, l'implication de tous les membres du jury, l'accueil du lycée Claude Monet à Paris où se sont déroulées les épreuves orales, sans oublier l'implication des appariteurs et la contribution de la DGRH du ministère tout au long de la session.

La présidente du jury

1- QUELQUES DONNEES CHIFFREES SUR LA SESSION 2025 DE L'AGREGATION SECTION LANGUES DE FRANCE

Nombre d'inscrits, de présents, d'admissibles et d'admis pour chacun des deux concours ouverts en 2025 :

Concours	Candidats Inscrits	Présents épreuves écrites	Candidats admissibles	Présents épreuves orales	Postes offerts	Candidats admis
Agrégation interne public	4	2	2	2	1	1 + 1 sur LC
CAERPA	3	3	3	3	1	1
TOTAL	7	5	5	5	2	3

Admissibilité

Agrégation interne (concours de recrutement de l'enseignement public)

Épreuve	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles	Note la plus basse des admissibles	Note la plus haute des admissibles
Composition en français	9	9	6	12
Composition en breton	9,50	9,50	8,50	10,50
Traduction	11,63	11,63	9,75	13,50

CAERPA (concours de recrutement de l'enseignement privé)

Épreuve	Moyenne des présents	Moyenne des admissibles	Note la plus basse des admissibles	Note la plus haute des admissibles
Composition en français	9.17	9.17	8,50	10
Composition en breton	12,50	12,50	11,50	13,50

Traduction	8,84	8,84	6	10,50
------------	------	------	---	-------

Admission

Agrégation interne

Épreuve	Moyenne des présents	Moyenne admis	Note la plus basse des admis	Note la plus haute des admis
Exposé en français	11,75	12	12	12
Explication en breton	16	17	17	17

CAERPA

Épreuve	Moyenne des présents	Moyenne admis	Note la plus basse des admis	Note la plus haute des admis
Exposé en français	13	16	16	16
Explication en breton	11,17	11	11	11

L'année 2025 a vu la troisième session d'ouverture de l'agrégation interne de Langues de France-option breton pour le public ainsi que la deuxième pour le CAER (écoles catholiques et Diwan). En plus des deux postes initialement prévus, un pour chacun des concours, un candidat a pu être inscrit sur liste complémentaire au concours de l'agrégation interne. Le jury félicite l'enseignante du privé lauréate du CAER ainsi que les deux enseignants lauréats de l'agrégation publique. Une fois encore, les admissibles ont fait preuve d'un niveau satisfaisant dans toutes les épreuves et d'un grand sérieux dans leur préparation.

E 2025 e oa an trede gwezh d'an agregadur diabarzh publik e brezhoneg da vezañ digoret, hag an eil gwezh d'ar CAER (« agregadur » diabarzh ar skolioù kristen ha Diwan). Ur post a oa da gaout a bep tu, met laouenaet eo bet tud ar juri o klevet, e-kerzh an amprovennoù dre gomz, e c'hellent lakaat ur post ouzhpenn, en agregadur publik hepken. Gourc'hemenoù eta, a-berzh ar juri, d'ar gelenner ez eo aet ar post prevez ganti, ha d'an daou gelenner aet pep a bost publik ganto. Ur wezh c'hoazh o deus

diskouezet ar re bet degemerabl pegen dereat e oa o live, e kement amproenn zo bet, ha pegen sirius e oa bet o labour prientiñ.

Sept membres composaient en 2025 le jury de l'agrégation interne Langue de France-option breton : cinq enseignants-chercheurs spécialistes du breton aux universités de Bretagne Occidentale et de Rennes 2 (dont un des vice-présidents du jury), un membre chargé de recherche au CNRS sur la grammaire bretonne et, pour l'épreuve orale se déroulant en français, un inspecteur pédagogique régional (hors Bretagne). Les noms et fonctions des membres du jury sont disponibles en ligne sur le site du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Épreuves écrites d'admissibilité :

Du côté du CAER, la candidate et les deux candidats inscrits à l'option breton se sont tous trois présentés aux épreuves. Leur moyenne pour l'épreuve commune était de 9,17/20, celle de l'épreuve 2 (composition en breton) de 12,50/20, enfin celle de l'épreuve 3 (traduction) de 8,84/20. Pour l'agrégation publique option breton, en revanche, seuls deux candidats se sont présentés sur quatre inscrits. La moyenne des candidats pour l'épreuve commune était de 9/20, celle de l'épreuve 2 (composition en breton) de 9,50/20, enfin celle de l'épreuve 3 (traduction) de 11,63/20.

Épreuves orales d'admission :

La candidate et les quatre candidats ayant été déclarés admissibles, tous les cinq ont donc passé les épreuves d'admission au lycée Claude Monet, à Paris, les jeudi 24 et vendredi 25 avril 2025, à raison d'une épreuve par jour. Dans tous les cas, ces épreuves ont démontré une bonne maîtrise orale du breton. Ce sont donc les qualités de synthèse, d'abstraction et d'organisation du propos, de connaissances et de compétences didactiques et analytiques, de mobilisation rapide de la concentration, et d'interaction dans les temps d'échanges avec le jury qui ont permis au jury de départager les candidats. Côté CAER, la moyenne pour l'épreuve d'explication en français était de 13/20, celle de l'épreuve d'explication en breton de 11,17/20. Côté agrégation publique, le rapport était inversé : 11,75/20 de moyenne pour l'épreuve d'explication en français, et 16/20 pour l'épreuve d'explication en breton.

2- EPREUVES D'ADMISSIBILITE

2-1 Composition en français

Rapport établi par Catherine Pietrus

Présentation de l'épreuve :

Durée de l'épreuve : 7 heures

Coefficient 1

Comme lors des sessions précédentes, le sujet de la composition en français était commun à l'ensemble des langues de l'agrégation interne des langues de France.

En lien avec la thématique du programme : « L'École et les langues de France depuis la Troisième République », la citation proposée portait sur les enjeux des langues régionales à l'École.

Les candidats devaient composer sur le sujet suivant :

Dans un article de 2014 (1) intitulé « Les langues à l'école, les langues et l'école ; Tentations monolingues versus réalités plurilingues », Céline Goi établit les constats suivants :

« Les langues dites "vivantes étrangères" et les langues régionales sont aujourd'hui enseignées dans les écoles de France. Les unes et les autres sont relativement peu parlées par les enfants eux-mêmes dans leur environnement familial et amical. L'enseignement institué de ces langues est un gain collectif et individuel important car il permet une ouverture à l'altérité linguistique des langues vivantes étrangères et à la reconnaissance, la transmission et la vitalité des langues du patrimoine lorsqu'il s'agit des langues régionales. »

Vous discuterez ces propos à la lueur de vos connaissances et réflexions personnelles sur les liens entre l'École et les langues de France depuis la Troisième République, en ouvrant votre développement à des aires linguistiques variées.

(1) Article publié dans la revue *Diversité*, N°176, 2014, *Langues des élèves, langue(s) de l'École*.

2-1-1 Quelques remarques sur les attendus du jury pour le traitement du sujet :

Si, pour un sujet de cette nature, un regard diachronique est attendu de la part du candidat, l'énumération de références généralistes et le panorama historique sans perspective problématisée sont à proscrire. Par ailleurs, trop de copies ne formulaient pas de réelle problématique. Il convient de rappeler que la problématique est un questionnement général qui doit permettre de donner un cadre au sujet. Ne pas poser de problématique, c'est de fait se priver d'encadrer efficacement sa pensée et de pouvoir l'énoncer clairement. De la même manière, le fait de poser en introduction une série de questions ne constitue pas une problématique mais révèle la difficulté à extraire l'enjeu du sujet. Or, la problématique permet de structurer la réflexion, de tirer de ce questionnement un plan logique qui permettra d'y répondre en conclusion. Enfin, des références au cadre réglementaire commun aux LVE et LVR étaient attendues, tout comme la mise en relief de la spécificité des LVR et la référence précise à différentes aires linguistiques.

Il n'était pas indispensable de connaître les travaux de Cécile Goi, professeure des Universités en Sciences de l'éducation et de la formation, pour traiter le sujet. Les candidats sont invités à entendre une réflexion sur l'intérêt de l'enseignement des langues vivantes étrangères et des langues vivantes régionales à l'Ecole. Le titre de l'article « Tentations monolingues versus réalités plurilingues » pouvait constituer un écueil, la citation constitue le sujet.

Le sujet repose sur une mise en parallèle des langues de France avec les langues vivantes étrangères afin de soutenir la thèse de l'autrice de l'article : l'apport de ces enseignements à l'Ecole est précieux sur le plan individuel et collectif, même si elles sont peu parlées par les enfants hors de l'Ecole. L'autrice précise la richesse de cet enseignement en associant d'une part les langues vivantes étrangères à une « ouverture à l'altérité linguistique » et d'autre part les langues vivantes régionales à la « reconnaissance, transmission, vitalité de langues du patrimoine ». L'article défend le bien-fondé de la prise en charge par l'Ecole de l'enseignement des LVE et des LVR en ayant recours à plusieurs arguments. Une concession indique tout d'abord que ces langues sont peu parlées dans les familles et entre amis. Un premier argument éducatif pose l'ouverture à l'altérité culturelle, à savoir la construction de la

personne, de compétences psycho-sociales et de compétences linguistiques. Un deuxième argument éthico-culturel renvoie à la reconnaissance des langues vivantes régionales, sans préciser s'il s'agit d'une reconnaissance de son existence, de son intérêt ou de l'identité dont elle est porteuse. Le dernier argument, tourné vers la langue elle-même, fait de l'École un « conservatoire » patrimonial.

Le parallèle entre langues vivantes étrangères et régionales tend à montrer que pour l'apprenant, il s'agit avant tout de langues vivantes. Les apprentissages pour la construction de l'élève comme citoyen, pour ses compétences linguistiques, sont intéressants aussi bien pour l'efficacité du système éducatif qui forme mieux ses élèves en incluant LVE et LVR, que pour l'élève qui développe des compétences grâce à ces enseignements.

Cette vision, assez massivement (mais pas unanimement) portée aujourd'hui, est en opposition forte avec la perception qui a eu cours longtemps : la place des LVE a été longtemps minorée dans les curricula, tandis que les LVR étaient considérées comme des obstacles aux apprentissages du français de l'École de la République. L'auteur fait donc le constat d'un réel changement de paradigme : ces enseignements linguistiques sont maintenant perçus comme des atouts pour les élèves et le système éducatif.

La thèse qu'il conviendra d'explicitier et d'étayer est donc la suivante : L'enseignement « institué » des LVE et des LVR, c'est-à-dire officiellement intégré dans les curricula, associé à des grilles horaires, à des concours de recrutement d'enseignants, des programmes d'enseignement, est une chance pour les élèves et le système éducatif.

Plusieurs éléments du sujet étaient à discuter :

- Le constat initial semble très optimiste. Les langues vivantes régionales ne sont pas aussi enseignées que le laisse entendre la citation. Il convient d'en souligner la fragilité.
- La distinction entre langues de France et langues vivantes régionales est à interroger par les candidats. Le terme « régionales » choisi par l'Éducation nationale invisibilise les langues de France qui ne sont pas enseignées.
- Le fait que les langues régionales ne soient pas parlées dans les familles est posé comme une évidence, ce n'est pourtant pas le cas dans toutes les aires linguistiques, notamment dans les outre-mer.
- La citation semble n'attribuer l'ouverture à l'altérité qu'aux seules langues vivantes étrangères. Elle semble tisser un continuum des langues anciennes, vers les langues régionales puis les langues vivantes étrangères, soit des plus patrimoniales aux plus utiles pour les élèves.

- Les termes de « reconnaissance » et de « patrimoine » méritent d'être interrogés, tout comme la notion de « gain individuel et collectif ».

Certaines copies ont judicieusement discuté et nuancé la citation de C. Goi en s'appuyant sur la réalité du terrain et en comparant différentes aires linguistiques :

- *« Dans son premier constat, Mme Cécile Goi émet le postulat que ces langues régionales sont enseignées dans toutes les écoles. Il faut nuancer ces propos car il s'avère dans les faits que les langues régionales ne sont enseignées que là où il y a une demande et un enseignant. Malgré l'ouverture des CAPES de langues régionales (LR), nombreuses sont les écoles sans enseignant de LR. »*
- *« Si dans les cours d'écoles réunionnaises et mahoraises, les langues régionales sont beaucoup parlées, ce n'est pas le cas partout comme le souligne Mme Goi. En effet, en Bretagne, malgré une volonté de promouvoir l'utilisation du breton, cette langue ne doit sa survie qu'à son enseignement. »*

Des candidats se sont appuyés sur la diversité des aires linguistiques pour appuyer leur argumentation :

- *« Les langues régionales, langues de France, ne sont pas mortes. Des acteurs en quête d'identité ont combattu pour leur conservation de part et d'autre du territoire français. Cela débute par la création d'associations, devenues après écoles privées, et de centre d'éducation populaire, à la fin des années 60 et au courant des années 70. En effet, « Ikastola » créé par Mme Noblia en 1969 est une association qui a vu le jour dans le but de conserver la langue basque qui s'amenuisait au fur et à mesure. Le breton M. L'Hostis emboîte le pas et s'en suit la création de l'école « Diwan » en 1977 par le maire de la commune. L'Occitanie verra apparaître l'école « Calandreta » à Pau dans la même période. »*

Une copie a souligné la mise sur le même plan des LVE et des LVR :

- *« Depuis 2016, la LVC a intégré le CECRL et les élèves ont les mêmes objets d'étude au lycée, et les mêmes thématiques au collège. Le fait qu'elles soient traitées de la même manière que les autres langues, cela confère à l'enseignement du sérieux et permet une continuité entre les diverses disciplines linguistiques. »*

Le sujet proposait une réflexion complexe. Il était tentant de se focaliser sur la question des langues de France, mais il convenait de s'intéresser aussi à celle des langues vivantes étrangères et de s'interroger sur les différences pointées dans la citation – que l'on pouvait tout à fait contester en partie.

On a apprécié la capacité de certains candidats à se saisir du sujet dans son entièreté et à bien faire ressortir la différence de situation entre langues vivantes étrangères et langues de France, mais aussi, au sein des

langues de France, entre les situations des langues parlées en métropoles et celles des outre-mer.

Les écueils constatés :

Certains candidats ont choisi de ne traiter qu'une partie du sujet en éludant les LVE :

- « *Bien que Mme Goi lie les LVE et les langues régionales, nous étudierons essentiellement les langues de France, leur devenir et leur relation avec l'école* »

Certaines copies font une confusion entre l'enseignement des LVE et la place des langues issues de l'immigration dans le cadre scolaire :

- « *Est-ce que pour Cécile Goi ces langues « vivantes étrangères » seraient en fait les langues de l'immigration présentes sur le territoire national et ultrapériphérique ?* »

L'introduction est parfois trop développée ce qui amène soit des redites, soit des manques dans le développement. Les éléments diachroniques ont tout intérêt à être intégrés dans la démonstration.

Traiter langues vivantes étrangères et langues vivantes régionales en même temps et dans la même approche a fait disparaître pour certains candidats le traitement propre de la place et des enjeux de la langue vivante régionale à l'école.

On attend d'un candidat à l'agrégation qu'il fasse preuve de connaissances académiques mais aussi de recul vis-à-vis des sujets d'étude. On n'attendait donc pas une dissertation militante sur la place des langues de France à l'école mais une réflexion et une analyse sur une situation qui a connu bien des changements au fil du temps, avec ses avancées et ses reculs. On n'attendait pas non plus un catalogue de ces évolutions comme cela a trop souvent été le cas, généralement, d'ailleurs, lorsqu'aucune problématique n'était clairement formulée. Certains candidats abandonnaient alors la réflexion nécessaire au profit d'un simple inventaire.

2-1-2 Éléments de corrigé et conseils méthodologiques

Le jury est ouvert aux propositions des candidats en matière d'organisation de l'argumentation et aucun plan prédéfini n'était attendu. Toutefois, quelques invariants dissertatifs peuvent utilement être rappelés.

La clarté de la pensée et du propos doit s'accompagner d'une clarté de la présentation de la copie. On peine parfois à discerner les différentes parties, voire à discerner l'introduction du début du développement. Aller à la ligne une fois qu'une idée importante a été énoncée avant de passer à la suivante, sauter des lignes entre les parties facilite non

seulement la lecture du jury, mais aide aussi le candidat à structurer sa pensée. De même, une référence régulière au sujet permet de construire la progression de la réflexion.

On attend des candidats qu'ils fassent preuve de neutralité en excluant tout discours militant, par exemple en termes « d'obstacles » et « d'espoirs » quant à l'enseignement des langues vivantes régionales.

Enfin, la qualité de la langue d'une copie d'agrégation se doit d'être très correcte, en matière de lexique, de syntaxe et d'orthographe. Plusieurs défauts d'expression ont été remarqués de façon récurrente :

- Eviter les phrases sans verbe, ou dont le seul verbe est celui de la subordonnée relative.
- Eviter le futur prospectif pour les événements passés.
- Eviter les abréviations et les chiffres.
- Eviter les expressions familières ou relâchées : « *L'école va passer cette langue aux nouvelles générations* ».

2-1-3 Les critères d'évaluation

Le candidat propose une analyse pertinente du sujet, de ses enjeux
Il avance des idées étayées témoignant d'une réflexion nuancée et riche
Il organise sa réflexion de manière lisible et cohérente
Il mobilise des connaissances précises, des références variées au service de sa réflexion
Il compose sa copie dans une langue respectant les normes syntaxiques et orthographiques
Il s'appuie sur des références à plusieurs langues de France
Il propose une réflexion nourrie par l'interdisciplinarité du programme (histoire, ethnologie, littérature, socio-linguistique...)

2.2. Composition dans la langue de l'option -breton- portant sur le programmes de littérature ou de civilisation du concours

Rapport établi par Ronan Calvez

Présentation de l'épreuve

Durée de l'épreuve: 7 heures

Coefficient 1

Les candidats étaient invités à traiter le sujet suivant :

N'eo nemet gant skrivagnerien an trede rummad [goude Gwalarn] e voe degaset endro ar savboent gwirlivour o plediñ gant kevredigezh ar vrezhonegerien a-vihanik (eviti da vezañ ur gevredigezh diwar ar maez) hag ivez gant bed an "emsaverien". Deuet eo a-benn ar skrivagnerien vrezhonek da biaoañ da vat stumm an danevell verr vodern, ha krog int [...] da blediñ ivez gant perzhioù dibar o c'hevredigezh hag o roll er gevredigezh-se, da lavaret eo stad ar skrivagner en ur yezh vinorelezhel. Dereout a ra mat ar stumm-se ouzh al lennegezh vrezhonek, kalz gwelloc'h eget ar romant, hag estreget kudennoù teknikel ur yezh vihan a zo kaoz da se.

Anke Simon, *An emsav lennegel brezhonek hag an danevelloù berr*, 1998. Savit ho tisplegadenn diwar savboent Anke Simon, dre harpañ hoc'h arguzerezh war skouerioù tennet eus danevelloù brezhonek bet lennet ganeoc'h.

Quelques réflexions, que l'on espère profitables.

Le sujet soumis à la sagacité des candidates et des candidats était original, dans le sens où il proposait l'extrait d'un essai de 1998 portant sur le « mouvement littéraire breton et les nouvelles ». Les candidates et les candidats étaient invités à réfléchir à l'affirmation d'Anke Simon : ce n'est qu'avec les écrivains de la « troisième génération » que revint, dans les lettres bretonnes, « le point de vue réaliste », soucieux pareillement de la société traditionnelle des bretonnants premiers et du monde des militants bretons. Selon elle, la réussite des écrivains de « la troisième génération » repose sur leur capacité à maîtriser la forme de la nouvelle moderne et à mettre en lumière les caractéristiques de la société bretonne, ainsi que leur propre rôle d'écrivain breton dans cette société. La phrase finale laisse entendre que ce genre littéraire convient particulièrement bien à la littérature bretonne, pas seulement à cause des « problèmes techniques d'une petite langue ».

Les œuvres qui figuraient au programme étaient les suivantes :

- KERVELLA, Goulc'han, Lara, An Here-Al Liamm, 2002.
- [K]GERVEN, Yann, Cheeseburger ha Yod Silet, Al Liamm, 2009.
- AR GALL, David, Hent Arkadius, Al Liamm, 2010.
- BEYER, Mich, Na fur na foll, An Alarc'h, 2021.

Indéniablement, ces œuvres appartiennent à cette troisième génération d'après Gwalarn et elles permettaient de nourrir la réflexion des candidates et des candidats. Le sujet les a quelque peu déroutés et les critères d'évaluation retenus pour la correction a permis de départager facilement les candidates et les candidats. Il est à souligner que la correctrice et le correcteur, au moment de l'harmonisation des notes, ont découvert qu'ils avaient exactement le même ordre dans la notation des copies, et que leur notation se différençait d'un seul point. Il s'était produit la même chose l'an dernier – ce qui est, au final, très rassurant. Voici les critères retenus pour l'évaluation :

Attendus
Les candidates et les candidats proposent une analyse pertinente du sujet, de ses enjeux. Elles ou ils proposent des idées étayées témoignant d'une réflexion nuancée et riche.
Elles ou ils organisent leur réflexion de manière lisible et cohérente.
Elles ou ils mobilisent des connaissances précises, des références variées au service de leur réflexion.
Elles ou ils composent leur copie dans une langue respectant les normes syntaxiques et orthographiques. Le lexique utilisé est riche et précis.

Pour le dire autrement :

1. Y-a-t-il une problématique réelle et pertinente ?
2. Le plan est-il cohérent par rapport à cette problématique ?
3. Les œuvres littéraires sont-elles connues et utilisées à bon escient ?
4. La langue est-elle de qualité ?

On serait tenté de renvoyer au rapport de l'an dernier : même si le sujet était fort différent, les remarques positives et négatives dans ces quatre items sont, au final, les mêmes. Ainsi, la correctrice et le correcteur ont été surpris de découvrir une problématique qui n'était qu'une suite de questions, de deviner que ne pas poser de problématique claire était sans doute une stratégie d'évitement ou encore d'apprendre que Youenn Drezen et Jakez Riou faisaient partie de la « troisième génération ». Ils ont aussi été irrités de lire des « kea », « fin », « parïo », ou encore des points d'exclamation, qui n'ont pas leur place dans un tel exercice : des candidates et des candidats, on attend des affirmations étayées, non pas une tentative vaine d'établir de la connivence avec la correctrice ou le correcteur.

Car les termes de l'extrait méritaient bel et bien d'être discutés.

Ainsi, l'existence d'une filiation entre la « troisième génération » et la précédente semble-t-elle acquise. Pour l'auteure de l'essai, la « troisième génération » est parvenue

à peindre de façon réaliste les caractéristiques de la société rurale des bretonnants premiers (socialisés en breton, mais très rarement capables de le lire – hormis s'ils ont été catéchisés en breton) et celles du monde des militants. L'auteure laisse entendre que cet équilibre avait existé auparavant et sans doute pense-t-elle à Jakez Riou et à son recueil de nouvelles *Geotenn ar Werc'hez* (1934), à Abeozen, auteur de *Dremm an Ankou* (1942), à Roparz Hemon et à son *Kleier Eured* (1943). Beaucoup des auteurs de nouvelles de cette « troisième génération » ont été élevés au sortir de la Seconde Guerre mondiale (Yann Gerven est né en 1946, Mich Beyer en 1948, Goulc'han Kervella en 1951), dans une société bretonne qui connaît une véritable révolution symbolique : quand ils n'éprouvent pas l'exode, les paysans deviennent agriculteurs – ce qui ne veut pas dire la même chose –, le remembrement modifie les paysages et les rapports sociaux, les parents parlent désormais français à leurs enfants – tout en continuant à parler breton entre eux –, l'Église catholique, après le concile de Vatican II, adopte le français en lieu et place du breton ecclésial forgé depuis au moins cinq siècles, la déchristianisation s'accélère grandement, la décohabitation bat son plein – les femmes se libèrent alors un peu du joug de leurs parents ou de leurs beaux-parents, après avoir obtenu le droit de vote...

Bien des nouvelles témoignent de la connaissance intime qu'ont les auteurs de ces bouleversements et de leurs conséquences. Et elles témoignent également de l'engagement des auteurs dans ce qu'il est convenu d'appeler l'*emsav* – le mouvement breton – et de leur adhésion à un certain nombre de prérequis. Ainsi, le changement de langue qui survient brutalement dans l'après-guerre est-il imputé à l'État et à son bras armé, l'école. Par ailleurs, au sein dudit mouvement breton, l'origine paysanne de la grande majorité des bretonnants et des bretonnantes justifie trois attitudes face au breton : le mépris (c'est une langue de « ploucs »), la nécessité de le dépasser (il faut équiper cette langue paysanne pour qu'elle entre dans la modernité) ou l'urgence de le recueillir (les paysans conservent des trésors linguistiques ou littéraires, sans même le savoir).

C'est cette tension entre les bouleversements sociétaux de la Basse-Bretagne et les revendications du mouvement breton qui nourrit une partie de l'écriture des nouvelles de la « troisième génération ». Anke Simon insiste sur le rôle que l'écrivain « en langue minoritaire » doit tenir dans la société. C'est la même idée qu'on lit sous la plume d'Herve ar Bihan dans sa préface à la deuxième édition de *Lara* (2002) : pour les écrivains de la génération d'après-Gwalarn, écrire est un « acte de combat ». Cette affirmation pourrait poser, d'une certaine façon, la question de savoir si on peut faire de la bonne littérature avec de bons sentiments. On sait déjà que non. Volontairement ou involontairement, les écrivains tentent par leur écriture d'éviter ce qui pourrait être un piège.

Le breton des auteurs se ressent donc de cette tension entre réalité sociale et militance : Yann Gerven mélange allégrement les termes dialectaux, Goulc'han Kervella indique en note certains mots utilisés en pays Pagan, David ar Gall colore son breton des traits saillants du vannetais. Les prénoms donnés aux personnages témoignent parfois du paysage sociolinguistique de la Basse-Bretagne – on croise Mélanie et Mimi Bonen chez Gerven, mais Mari et Loeiz chez Kervella, Elodi et Denez chez ar Gall, Loeiza et Alan chez Beyer. Les références aux autres littératures sont

abondantes – il n’est qu’à lire les épigraphes, dans l’un ou l’autre recueil : Ovide chez Mich Beyer, Yeats chez David ar Gall et Yann Gerven, Montaigne ou Armand Robin chez Yann Gerven... Même si la religion catholique n’est pas au cœur des nouvelles, celles-ci sont émaillées de références religieuses abondantes, plus ou moins directes. La Basse-Bretagne est déchristianisée, mais il reste des vestiges, dans le paysage et dans la culture. Ainsi devine-t-on le lectorat visé : lettré en breton – il a lu une grande partie des œuvres de Gwalarn, qui font donc partie d’une culture commune – et en français – il faut connaître Georges Fourest pour goûter Gerven –, suffisamment cultivé pour saisir les nombreuses références culturelles et les jeux de mots entre les langues – principalement chez Gerven. Ces nouvelles s’inscrivent donc dans une histoire, sans peut-être même que cette filiation soit connue ou reconnue : l’intertextualité est loin d’être toujours consciente.

Dans *Le Rivage des Syrtes*, Julien Gracq l’avait dit autrement : « Quand un coup de vent par hasard a poussé le pollen sur une fleur, il y a dans le fruit qui grossit quelque chose qui se moque du coup de vent. Il y a une certitude tranquille qu’il n’y a jamais eu de coup de vent au monde, puisqu’il est là ».

2.3 Traduction

Rapport établi par Stefan Moal et Mélanie Jouitteau

Présentation de l’épreuve

Durée de l’épreuve: 5 heures

Coefficient 1

Le jury tient à rappeler que la traduction universitaire est un exercice qui obéit à une dynamique double : d’un côté la fidélité au texte source, dans ses spécificités sémantiques, syntaxiques et stylistiques ; et d’un autre côté la correction de la langue cible, dans ses particularités grammaticales et ses expressions idiomatiques. Contrairement à la traduction commerciale, pour laquelle un certain degré de réécriture peut être acceptable, c’est la fidélité maximale au texte original, dans la limite du respect de la langue cible, qui est visée.

Comme chaque année, les traductions données ici, aussi bien du breton au français que du français au breton, ne sont que des propositions, parmi d’autres qui seraient tout aussi correctes et acceptables.

Madik a-walc’h e oa live an holl gopiennoù pe dost er bloaz-mañ, ar pezh a c’heller bezañ en gortoz da gaout da geñver ur genstrivadeg evel hini an agregadur. Erfin e oar pep hini bremañ, war a weler, ez eo arabat laosker toulloù, na ken nebeut reiñ meur a choaz d’ar juri e-unan da zibab. Kentoc’h e ranker kemer riskloù, kousto pe gousto, ha kement-mañ zo bet graet peogwir n’eus bet kavet tost toull ebet e kopienn ebet – nemet dre zievezh e ve. Ar pezh zo bet kavet avat, en ur gopienn pe ziv, zo evezhiadennoù e traoñ ar bajenn evit displegañ deomp an implj-mañ-n implij eus ger

pe c'her er rannyezh komzet pe klevet en e vro gant an nen, peotramant evit sachañ hon evezh war an doare-skrivañ ha na vije ket hini an embannadur orin, met hini an adembannadur. Ha goude ? N'eo ket dav ober, avat. Arabat, zoken.

Disheñvel-bras e oa an div destenn kinniget er bloaz-mañ : an destenn c'hallek – memes hini evit an holl yezhoù a zo en agregadur-mañ – a oa un arroudenn eus ur romant gant J.-M. G Le Clézio, *Désert* (1980), tra ma oa bet tennet an hini vrezhonek eus ur pezh-c'hoari gant Tangi Malmanche, bet embannet da gentañ war niverenn 34-35 *Gwalarn* e 1931 : *Ar Baganiz*. E komz-plaen e oa ar skrid gallek endra ma oa gwerzaouet ar pezh-c'hoari brezhonek. N'eo ket ret d'an dud lakaat klotennoù en destenn troet pa vez klotennoù en destenn orin. Kavet e vo amañ dindan pep a ginnig gant Stefan Moal – rak kinnig hepken eo a vo graet, tamm ebet reiñ **ur** stumm a vefe an hini nemetañ – eus an droidigezh diwar ar brezhoneg hag eus an hini diwar ar galleg. Da-c'houde pep troidigezh e vo lennet penaos he dije displeget Mélanie Jouitteau ar poentoù yezhadur islinennet.

Texte original en breton, extrait d'Ar Baganiz, Tangi Malmanche, 1976 [1931].

Les trois points de grammaire à expliquer sont indiqués en gras.

A, e-lec'h disfoeltrañ 'n amzer, noz evel deiz,
ken pell du-hont, en e vaner bras e Pariz,
'kreiz e femelennoù o c'hoari ar brellan,
e deurenn ouzh an daol hag e gein ouzh an tan,
pa yud ar barr-avel ha pa c'hlaour ar mor,
ra zeuio d'hor gwelout o firbouchal en traezh,
e-pad ma ouel er gêr bugale ha gwragez.
Ra dañvo-eñ hor boued, **hor c'hozh bara** ludu,
poazhet gant ar mannoù dastumet a bep tu.
Ra welo-eñ ar re 'vez plantet er vered,
pa ne vez kavet koad 'vit ober un arched.
Dezhañ dont da c'houzañv gant ar riv hag an naon,
ya dezhañ dont, d'ho roue, da larout e gwirion
penaos al lestr, taolet gant an dampest en aod,
penaos an estrañjour, penaos ar martolod,
ha pa 'n defe hennezh trinket ganimp ouzh taol,
dezhañ larout **penaos tud ha traoù aet da goll**
n'int ket en hor galloud hag en hor perc'henniaj :
dezhañ dont, ha mar kred ober, dezhañ en nac'h !
Doue, d'an eizhvet deiz, pa grouas ar Pagan,
d'an abostol Moiz a ziktas al Lagan.
Hi 'zo Lezenn ar Mor, al lezenn veur a ra
d'ar Pagan e pep poent kavout e beadra.
Er parrezioù tro-dro, er memes rouantelezh,
ar re all o deus prad hag atil e-lec'h traezh ;
aberioù mat o deus 'vit lakaat e goudor

bageier ha rouedoù pa vez diroll ar mor.
'N ur larout o Fater int o deus en o soued
Keuneud 'vit ober tan, gwinizh 'vit ober boued.
Ni avat, n'eus ganimp 'met kerreg ha tevenn.
Bep abardaez e reomp, ni ivez, hor pedenn
'vit kaout digant Doue an aluzen gaerañ,
pezhioù koad d'ober tan, ed mor d'ober bara,
ha skoedoù arc'hant sklaer a gaser d'ar veliaj
evit paeañ tailhoù, gabeloù ha fouaj.
Pe 'vern d'ar Roue, ket 'ta, mar deo ker ar panez !
Me n'em eus 'vit va rann 'met ur garreg en traezh.
Hounnezh a zo ar C'hi, va c'hi mat a feal,
diwaller va ziegezh, prest atav da harzal
ouzh kement kantreer a red a-dreuz an dour,
ouzh an trubard daonet, ouzh al laer estrañjour.
Ar C'hi-se n'eo ket fall, ne ra **nep hegerezh** ;
mes pa vez hegaset, ouzh den n'en dez truez ;
dezhañ ez a 'n eskern, ha dimp-ni ar c'hig mat.
A, grit ordrenañsoù, kreskit ar gabeloù,
diannezit an ti, skarzhit hor godelloù,
da gas va C'hi ganeoc'h biken ne viot gouest ;
me 'ray ma bolontez, ha me 'chomo ar mestr !

Proposition de traduction du breton au français, par Stefan Moal.

Il est à noter que l'auteur, Tangi Malmanche, a produit une belle auto-traduction d'*Ar Baganiz* intitulée *Les Païens*. Cependant son texte est versifié à l'instar de l'original et s'éloigne de ce fait sensiblement du texte breton, de sorte qu'il ne saurait servir de « corrigé » à une version de concours.

Ah, au lieu de perdre son temps, de nuit comme de jour
si loin là-bas dans son grand manoir à Paris,
À jouer le brelan au milieu de ses femmes,
La bedaine à table et le dos au feu,
Quand hurle la tempête et quand bave la mer,
qu'il vienne nous voir farfouiller dans le sable
tandis qu'à la maison pleurent femmes et enfants
Qu'il goûte notre pitance, notre mauvais pain
cuit sous la cendre avec les débris ramassés çà et là.
Qu'il voie ceux qu'on plante au cimetière,
quand on ne trouve de bois pour en faire un cercueil.
Qu'il vienne souffrir de froid et de faim,
Oui qu'il vienne, votre roi, dire réellement
que le navire, jeté à la côte par la tempête,
que l'étranger, que le marin,
quand bien même il eût trinqué avec nous à table,

que les gens et les choses en perdition – qu’il nous le dise –
ne sont pas en notre pouvoir et en notre possession :
qu'il vienne, et s'il ose, qu'il le dénie !
Dieu, le huitième jour, lorsqu'il créa le Pagan,
à l'apôtre Moïse il dicta le Lagan.
C'est la Loi de la Mer, la loi suprême qui donne au Pagan,
en tout temps, sa subsistance.
Dans les paroisses alentours, dans le même royaume,
les autres ont prairie et humus en lieu de sable ;
ils ont de bons abers pour mettre à l'abri
bateaux et filets lorsque la mer se déchaîne.
En disant leur Notre Père, eux ont à satiété
Du bois pour faire du feu, du blé pour faire à manger.
Alors que nous, nous n'avons que rochers et falaise.
Chaque soir nous aussi disons notre prière
pour recevoir de Dieu la meilleure aumône,
bouts de bois pour faire du feu, blé de mer pour faire du pain,
et écus d'argent clair qu'on porte au baillage
pour payer tailles, gabelles et fouages.
Qu'importe au roi, n'est-ce pas, si le panais est cher !
Moi je n'ai pour ma part qu'un rocher dans le sable.
C'est le Chien, mon bon chien fidèle,
protecteur de ma famille, toujours prêt à aboyer
après chaque vagabond qui sillonne les flots,
après le damné traître, après le voleur étranger.
Ce Chien-là n'est pas méchant, il ne provoque quiconque ;
mais lorsqu'on l'agace, il n'a pitié de personne ;
les os lui reviennent, et à nous la bonne viande.
Ah, faites des ordonnances, augmentez les gabelles,
délogez-nous, videz nos poches,
jamais vous ne pourrez emmener mon Chien ;
j'agirai selon ma volonté, et c'est moi qui resterai le maître !

Points de grammaire : propositions de corrections par Mélanie Joutteau.

1. Hor c'hozh bara

Le commentaire devait porter sur la lecture des adjectifs dits pré-nominaux, ou antéposés au nom, et rendre compte du contraste sémantique entre « hor c'hozh bara » et « hor bara kozh », le premier ayant un sens dépréciatif alors que le second signifie « vieux, ancien » a une dimension évaluative plus neutre. Il est incorrect d'écrire que le breton est exceptionnel dans la variation de lecture des adjectives selon leur placement (cf. français : « une grande comédienne » vs. « une comédienne grande »). Il est incorrect d'écrire que les adjectifs péjoratifs apparaissent devant le nom en breton. Il y a des adjectifs péjoratifs obligatoirement post-nominaux (« un den euzhus », mais pas « *un euzhus den ») et il y a des adjectifs évaluatifs positifs devant

le nom (« ur sapre den », « ur c'haezh den »). Le nom de lieu Kozhker est dépourvu de lecture péjorative et nous alerte sur un phénomène diachronique. En vieux-breton, l'adjectif apparaissait canoniquement devant le nom (« du-liu 'couleur noire' ou dall-loc 'chauve-souris' », Fleuriot 1964 : §105). L'ordre des mots a changé, et le moyen-breton puis le breton moderne gardent encore la trace historique de quelques adjectifs courts devenus des préfixes nominaux (« arall-, kamm-, nevez-, pell-», etc.). En dehors de ces préfixations, les adjectifs qui ont résisté diachroniquement en position pré-nominale sont spécifiquement les adjectifs de quantification ou de mesure (les adjectifs numériques cardinaux et ordinaux, les fractions comme hanter, les quantifieurs comme « holl » et « « nep), et les adjectifs affectifs et évaluatifs (« ma c'heizh tud »). On pouvait réfléchir à la notion d'évaluation en termes de quantification sur les propriétés des noms : « kozh bara » = « bara » comme imposant un degré moindre dans les propriétés définitoires du pain, une « espèce de pain », un « mauvais pain » (presque du pain mais pas tout à fait). Le même effet peut être observé dans « lastez bara » ou « c'hoant bara », « semblant de pain », « micro-pain ».

2. dezhañ larout **penaos tud ha traoù aet da goll n'int ket** en hor galloud hag en hor perc'henniaj.

Le passage souligné contient un complémenteur déclaratif en tête de la complétive objet du verbe « lavarout », « dire ». Il est donc traduisible par « que ». Sa forme, « penaos », n'est pas standard, le sens standard de « penaos » étant « comment, de quelle manière », historiquement « pe neuz ». On pouvait commenter sur la répartition dialectale large de « penaos » / « que » à travers les dialectes bretons malgré son exclusion normative du breton standard, et ouvrir sur les formes de grammaticalisation similaires dans d'autres langues dont le français dialectal et familier (« Il a dit comme quoi il passera demain ») ou, encore plus proche, l'anglais (« She said how it's gonna rain » : « Elle a dit qu'il allait pleuvoir »). L'ordre des mots est aussi ici remarquable : alors que les complétives peuvent commencer directement par le verbe conjugué en breton, nous avons ici un sujet et une négation avant le verbe conjugué. L'accord sujet-verbe lorsqu'une négation les sépare, canonique et persistante à travers les dialectes, n'appelait pas de commentaire particulier.

3. Ne ra **nep hegerezh**

Le quantifieur « nep » a plusieurs sens selon les contextes syntaxiques dans lesquels il se trouve. En contexte positif (« Nep a gar... »), ce serait un item de choix libre traduisible par « quiconque, qui, n'importe qui ». En contexte négatif comme ici après la partie « ne » de la négation, il signifie « aucun, aucune ». C'est aussi ce sens de quantifieur négatif qu'il a en position de préfixe dans « nebaon » « sans doute », « nepreizh » « neutre », « neblec'h » « nulle part ». On pouvait comparer ce comportement au français « aucune personne » vs. « d'aucuns », ou à l'anglais « any ».

Texte original en français, extrait de *Désert*, J.-M. G Le Clézio, 1980.

Les trois points de grammaire à expliquer sont indiqués en gras.

Lalla remonte vers la vieille ville, elle gravit lentement les marches de l'escalier défoncé où coule **l'égout qui sent fort**. En haut de l'escalier, elle tourne à gauche, puis elle marche dans la rue du Bon-Jésus. Sur les vieux murs lépreux, il y a des signes écrits à la craie, des lettres et des dessins incompréhensibles, à demi effacés. Par terre, il y a plusieurs taches rouges comme le sang, où rôdent des mouches. La couleur rouge résonne dans la tête de Lalla, fait un bruit de sirène, un sifflement qui creuse un trou, vide son esprit. Lentement, avec effort, Lalla enjambe une première tache, une deuxième, une troisième. Il y a de drôles de choses blanches mêlées aux taches rouges, comme des cartilages, des os brisés, de la peau, et la sirène résonne encore plus fort dans la tête de Lalla. Elle essaie de courir le long de la rue en pente, mais les pierres sont humides et glissantes, **surtout quand on a des sandales de caoutchouc**. Rue du Timon, il y a encore des signes écrits à la craie sur les vieux murs, des mots, peut-être des noms ? Puis une femme nue, aux seins pareils à des yeux, et Lalla pense au journal obscène déplié sur le lit défait, dans la chambre d'hôtel. Plus loin, c'est un phallus énorme dessiné à la craie sur une vieille porte, comme un masque grotesque.

Lalla continue à marcher, en respirant avec peine. La sueur coule toujours sur son front, le long de son dos, mouille ses reins, pique ses aisselles. Il n'y a personne dans les rues à cette heure-là, seulement quelques chiens au poil hérissé, qui rongent leurs os en grognant. Les fenêtres au ras du sol sont fermées par des grillages, des barreaux. Plus haut, les volets sont tirés, les maisons semblent abandonnées. Il y a un froid de mort qui sort des bouches des soupirails, des caves, des fenêtres noires. C'est comme une haleine de mort qui souffle le long des rues, qui emplit les recoins pourris au bas des murs. Où aller ? Lalla avance lentement de nouveau, elle tourne encore une fois à droite, vers le mur de la vieille maison. Lalla a toujours un peu peur, quand elle voit **ces grandes fenêtres garnies de barreaux**, parce qu'elle croit que c'est une prison où les gens sont morts autrefois : on dit même que la nuit, parfois, on entend les gémissements des prisonniers derrière les barreaux des fenêtres.

Proposition de traduction du français au breton, par Stefan Moal.

Pignat a ra Lalla en-dro war-zu ar gêr gozh, goustadik e sav gant derezioù ar skalier didalet ma tiver ar skarzaj c'hwezh kreñv gantañ. E laez ar skalier e tro a-gleiz, goude e kerzh etrezek ar ru Bon-Jésus. Ouzh ar mogerioù kozh kakouz ez eus sinoù skrivet gant kleiz, lizherennoù ha tresadennoù digomprenus, hanter ziverket. War al leur ez eus meur a dach ruz-gwad, e-lec'h ma tro kelien. Dassoniñ a ra al liv ruz e penn Lalla, gant trouz ur c'hwitellerez, ur sutelladenn o kleuziñ un toull, o c'houllonderiñ he spered. Goustadik, oc'h ober bec'h, e tremen Lalla dreist un tach kentañ, un eil, un trede. Traoù gwenn iskis zo mesket gant an tachoù ruz, evel migorn, eskern drailhet, kroc'hen, ha kreñvoc'h c'hoazh e tassion ar c'hwitellerez e penn Lalla. Klask a ra redek a-hed ar straed war-ziribin, met gleb ha rinklus eo ar vein, dreist-holl pa vez sandalennoù kaoutchouc gant an nen. Ru Timon ez eus adarre sinoù skrivet gant kleiz ouzh ar mogerioù kozh, gerioù, anvioù marteze ? Neuze ur vaouez en noazh, heñvel he divronn ouzh daoulagad, hag e soñj Lalla er gazetenn hudur dispaket war ar gwele diskempenn, e-barzh kambr an ostaleri. Pelloc'h, ez eo ur mell kalc'h treset gant kleiz ouzh un nor gozh, evel ur maskl lu. Derc'hel a ra Lalla da vale, berr warni. Emañ an dour-

c'hwezh o redek atav war he zal, a-hed he c'hein, o c'hlebiañ he c'hroazell, o flemmañ he divgazell. N'eus den ebet er straedoù d'an eur-se, nemet un nebeud chas hiriset o blev, o krignat o eskern en ur c'hrognal. Serret eo ar prenistri a-rez douar gant grillhaj, barrinier. Uheloc'h emañ serr an abavantoù, an tiez a seblant bezañ dilezet. Yen ar marv a zeu er-maez eus an toulloù-aveliñ, eus ar c'havioù, eus ar prenistri du. Heñvel eo ouzh anal ar marv, o c'hwezhañ a-hed ar straedoù, o leuniañ ar c'horniachoù brein e traoñ ar mogerioù. Da belec'h mont ? Goustadik ez a Lalla war-raok en-dro, treiñ a ra a-zehoù ur wezh c'hoazh, etrezek moger an ti kozh. Bepred he dez Lalla un tammig aon pa wel ar melloù prenistri-se, barrinier outo, rak krediñ a ra dezhi ez eo un toullbac'h a oa marvet an dud ennañ gwechall. War a lavarar zoken e klever en noz a-wezhioù ar brizonidi o hirvoudiñ a-dreñv barrinier ar prenistri.

Points de grammaire : propositions de corrections par Mélanie Jouitteau.

1. Elle gravit lentement les marches de l'escalier défoncé où coule **l'égout qui sent fort.**

La phrase originale en français laisse deux lectures possibles pour la relative l'égout qui sent fort, la lecture prédicative (l'égout coule et il sent fort) et la lecture restrictive (l'égout qui coule est celui qui sent fort). Le choix de l'une ou l'autre lecture pour la traduction est d'ordre stylistique, et non grammatical. La lecture restrictive convoque un monde mental où parmi les égouts, et parmi les égouts qui sentent, Lalla se repère à celui qui sent fort. La lecture prédicative au contraire convoque un monde mental où un égout unique en contexte est de façon assez neutre juste dit sentir fort, ce qui peut refléter la perte de repère du personnage dans la veine du Nouveau Roman. Une traduction bretonne peut recourir à une structure relative (« ar skarzhaj a daol c'hwezh kreñv ») qui respecte l'ambiguïté structurale, mais un autre choix est possible, celui d'une structure appositive avec un pronom résomptif (« ...c'hwezh kreñv gantañ »). Cette structure est restreinte à la lecture prédicative, ce qui constitue une prise de position dans la traduction. La lecture restrictive, elle, est favorisée en breton par une structure prépositionnelle (« an dour-skarzh a vlaz kreñv »), où a est une préposition. Cependant, ces structures sont en breton homophones de relatives où a est un *rannig* suivi d'un verbe.

2. Elle essaie de courir le long de la rue en pente, mais les pierres sont humides et glissantes, **surtout quand on a des sandales de caoutchouc.**

Dans le texte original, ces trois propositions ne peuvent pas être interprétées ensemble de manière homogène. La phrase commence par une proposition « Elle essaie de courir » dont le sujet réfère au personnage Lalla et dont le temps est présent spécifique. La proposition coordonnée « mais les pierres sont humides et glissantes » qui suit hérite de cette lecture spécifique et du calage sur temps spécifique où Lalla essaie de courir. La troisième proposition est une modification temporelle de la deuxième. L'impersonnel « on » et sa quantification temporelle « surtout quand » ont deux effets qui agissent de concert rétrospectivement sur la lecture de la seconde proposition. « Surtout quand » multiplie les occurrences temporelles éventuelles et

quantifie sur ces occurrences : dans la majorité des cas, « les pierres sont humides et glissantes ». L'impersonnel « on », lui, force rétrospectivement une lecture générique, de vérité générale. On pouvait aussi noter que ce sujet impersonnel « on » est de référence arbitraire, sans saillance informationnelle : il comprend donc le référent « Lalla » par implication, mais aussi potentiellement tout autre être humain. Ceci inclut le lectorat et force l'identification, mais met aussi le personnage principal à distance, ce qui est stylistiquement pertinent dans le projet d'écriture de l'auteur. Pour traduire ces effets stylistiques, il était donc souhaitable de proposer une structure bretonne reproduisant les mêmes effets. Utiliser le verbe de possession « kaout » dans la dernière proposition est un gallicisme.

3. On reconnaît dans ces grandes fenêtres garnies de barreaux une petite proposition participiale en apposition. Son rôle sémantique est similaire à celui d'un adjectif restrictif. Grammaticalement, l'usage d'une appositive à reprise résomptive dans une préposition s'imposait, comme avec « ar prenestroù bras-se barrinier oute ». Le choix du participe français garni renvoie au paradigme du décoratif, ce qui contraste avec le paradigme thématique des barreaux. Ce choix lexical pouvait être discuté.

3- ÉPREUVES D'ADMISSION

3.1 Exposé de la préparation d'un cours

Rapport établi par Myriam Guillevic.

Présentation de l'épreuve

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum

(exposé : 40 minutes maximum, entretien : 20 minutes maximum)

Coefficient 2

L'épreuve est basée sur un dossier composé d'un ou de plusieurs documents dans la langue de l'option (tels que textes, documents audiovisuels, iconographiques ou sonores) fourni au candidat. Outre les questions de sujets et de discipline, le jury pose les questions qu'il juge pertinentes et qui lui permettent d'évaluer la capacité du candidat, futur agent du service public d'éducation, à intégrer dans son enseignement la construction des apprentissages des élèves et leurs besoins, à se représenter la diversité des conditions d'exercice du métier, à avoir une connaissance approfondie de son contexte (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et des valeurs qui le portent, dont celles de la République. Le jury peut, à cet effet, prendre appui sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation fixé par l'arrêté du 1er juillet 2013.

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-de-l-agregation-interne-et-du-caerpa-section-langues-de-france-1012>

Le sujet :

Document 1

Visionner sur le site internet Brezhoweb : **Gwir Vretoned 10 - Enbroañ-divroañ**. 4mn.
https://www.brezhoweb.bzh/Gwir-vretoned-enbroa-divroa_fiche_1549.html

Document 2

Visionner sur le site internet bed.bzh : **Saint-Denis, n'o doa east ebet**. Extrait de 3mn.
<https://bed.bzh/fr/films/saint-denis-no-doa-east-ebet>
Documentaire de 26mn d'Herve Morzadec, 1996.

Document 3

Ar Vretoned en harlu.

Stag eo ouzh ar Vretoned ar vrud ma vefent beajourien, ha gwir eo, kantvedoù 'zo e kaver un tamm pep lec'h dre ar bed ergerzherien, marc'hadourien, soudarded ha misionerien a orin eus Breizh. Met stankoc'h eo bet an divroañ war-zu broioù zo, evel Enez-Frañs, ar Perigórd, pe c'hoazh New York.

Luziet e seblant bezañ ar mareoù divroañ eus ar Vretoned, dre ma oant stag ouzh darvoudoù liesdoare ha liesstumm, ha gwriennet don en istor ar Vretoned. Anv Breizh oa bet roet da ledenez an Arvorig abalamour d'an divroidi deuet eus Breizh-veur en tu all d'ar mor, e dibenn an Henamzer ha penn-kentañ ar Grennamzer, daoust ma ne anavezer ket mat a-walc'h astenn an divroañ-se, pa vank dielloù deomp.

E dibenn ar Grennamzer e kaver kumuniezhioù Bretoned e diavaez an dugelezh, e kêrioù bras ar Frañs, evel e Pariz, Añje pe c'hoazh Chartrez. Kavout a reer Bretoned e pep live ar gevredigezh, studierien deuet da gerc'hat skolioù-meur ne veze ket diouto e Breizh (evel Bernez eus Molan e Chartrez), ha tudigoù divroet deuet gant o micherioù dister. Bretoned divroet a gaver ivez e-touez martoloded ha koñversanted e diavaez ar Frañs, evel en Andalouzia, pe e porzhioù meur Europa da neuze, evel Bourdel pe Brugge. Meur a vartolod a Vreizh a veze o chom er gêr flamank-se, ha lod outo deuet da bakañ ur vrud souezhus, ar mouller Yann Brito da skouer, paotr Pipria (Presperieg) deuet da vout julod e Brugge.

Er bed a-bezh

Adalek ar XVIvet kantved e vo gwelet ar Vretoned o tivroañ da heul troioù politikerezh trevadenniñ ar Frañsizen. Dre m'eo Breizh ur vro e-tal ar meurvor e weler diorren ar porzhioù mor a-feur ma kresk niver an douaroù trevadennet. Ha gant ma vezent o c'hounit o boued war bankoù pesketa hanternoz ar Meurvor Atlantel eo bet niverus ar Vretoned oc'h en em staliañ en trevadennoù amerikan, er C'hebek dreist-holl, war an tamm douar-se bet anavezet gant Jakez Karter er bloavezhioù 1530. Eno eo e kaver o diskennidi hiriv an deiz c'hoazh, e Sant-Pêr ha Mikelon dreist-holl.

Kemer a ra perzh ar Vretoned e trevadennoù an Antilhez ivez, ha dreist-holl en hini pinvidikañ anezho da vare ar Renad kozh : Santo Domingo, deuet da vezañ Haiti abaoe. Bras e chomas perzh ar Vretoned eno goude an emrenerezh, abalamour d'ar Vatikan da fiziañ e beleien a Vreizh, ha da frered Ploermael dreist-holl, ar gefridi da stummañ tud ar vro da vout beleien. Bev mat eo c'hoazh ar soñj eus ar Vretoned ivez war enezeg Lésent, p'eo orin a Vreizh darn vras eus annezidi el ledenez. Kavout a reer ivez misionerien a orin eus Breizh un tamm pep lec'h dre ar bed, en Afrika peurgetket, abaoe diorren impalaeriezh trevadennel ar Frañs.

Niverus eo bet ar Vretoned bet o c'hounit o brud en astenn ar soudarded en trevadennoù ar Frañs, Rene Madeg en Indez da skouer, Charner en Indez-Sina pe c'hoazh Bouët-Willaumez en Afrika ar C'hornôg. E-kichen politikerezh trevadennel ar Frañs e kaver en XIXvet kantved un dornadig strolladoù Bretoned o klask sevel trevadennoù, taolioù-esa chomet berr. Ur raktres all a chomas sac'het ivez, daoust ma oa skoazellet gant ar barzh Charlez a Vro-C'hall, an hini bet savet e 1865 a-gevret gant Kembreiz war-zu Patagonia. Kantadoù a Vretoned a zo bet o tivroañ da Vro-Arc'hantina memestra, e korn-broioù disheñvel eus lec'h ma oa staliet ar Gembreiz e dibenn an XIXvet kantved. Ha raktres Porzh-Breton e Papoua a chomas bout abalamour d'ar wallskouer arc'hantel mantrus.

Divroañ diabarzh

Estreget un nebeud tud o flanedenn dic'hortoz, n'eus ket bet a zivroañ a-vras eus Bretoned o vont war gevandirioù all, estreget war-zu kêr New York e penn-kentañ an XXvet kantved. Padal e kaver an divroañ a-vras war-zu rannvroioù zo eus Bro-C'hall, dreist-holl etre 1850 ha 1950. Bras a-walc'h eo kresk ar boblañs e Breizh d'ar mare-se, war ar maez evit an darn vras anezhi. Dre ma n'eo ket diorroet a-walc'h an industriezh eno, kalz a dud o deus ranket divroañ.

Kentañ rannvro ma kaver Bretoned divroet eo hini Pariz. Ar maouezed a gave labour da vatezh peurliesañ. Evel-se eo deuet tudenn « Bécassine » da vezañ stereotip ar « Vretonnez vat ».

Met lod all a zo aet da valeantez. Ar wazed o deus kavet labour el labouradegoù tro-dro da Bariz, evel-se e teu Sant-Denez da vout unan eus ar brasañ kêrioù breizhek. Bretoned ar vannlev e-leizh a ya d'ober nerzh bras ar strollad komunour gall etre an daou vrezel, hag unan eus o renerien, Marcel Cachin, a oa paotr Bro-Ouelo. Hag un niver bras eus ar Vretoned divroet a zo aet davet ar brigadennoù etrevroadel, hag er Rezistañs goude-se. Betek nevez 'zo o deus klasket komunourien koulz ha katoliked reiñ ur framm d'an divroañ just a-walc'h. Gant an abad Kadig e voe savet ur barrez vreizhek e dibenn an XIXvet kantved. Hag ar Mision Breizhek, bet savet gant an tad Elie Gauthier e 1947, ha buhezekaet gant an tad ar C'hemener, a zo bet estreget ul lec'h sevenadurel, rak perzh en deus bet e degemer an dud e-doug an Eil Brezel Bed. E diabarzh ar SKG (PCF) ivez ez eus bet savet strolladoù evel hini ar Vretoned dishualet er bloavezhioù 1930.

Stank a-walc'h eo bet ivez an divroañ war-zu an Havr-Nevez, lec'h ma oa staliet unan eus ar c'henvreuriezhoù koshañ (50 000 diwar ar 180 000 annezad en Havr-Nevez a zo a orin a Vreizh), ha war-zu ar Perigòrd, lec'h m'eo bet broudet ar Vretoned gant Ofis Landerne d'en em staliañ war zouaroù dilezet. Kavout a reer ivez Bretoned e porzhioù-mor brasañ ar mor Kreizdouarel, Marsilha ha Toulon. Graet e veze « Kermoco » diouto etre an daou vrezel, diwar « ker » ha « moco », hennezh al lesanv a veze roet da annezidi Su Bro-C'hall. Estreget marteze rouedadoù Bretoned Pariz, ha daoust d'un divroañ ledan a-walc'h (tost ur milion bennak a annezidi e Enez-Frañs a zo a orin a Vreizh), n'eus ket bet a ziaspora gant ar Vretoned divroet en XIXvet hag en XXvet kantved, evel m'o deus bet graet an Iwerzhoniz en Amerika da skouer. Strivoù bras a c'heller merzhout abaoe un ugent vloaz bennak koulskoude, ha frammet eo bremañ rouedadoù ar Vretoned divroet.

Erwan Chartier, 2016, brezhoneg gant Sten Charbonneau, 2021. Becedia.

<https://bcd.bzh/becedia/br/ar-vretoned-en-harlu>

Document 4

Dirak ti ar Genvreuriezh, 1958. Dastumad Mignoned Bretoned Saint-Denis.



Document 5

Zulian Dupont :

« Treuzkaset eo bet al liamm gant Breizh a rumm da rumm er familh ».



Zulian Dupont ha Goulwena an Henaff • © Bali Breizh

Hentad buhez Zulian Dupont hag e liamm gant yezh ar vro a zo divoutin a-walc'h. Ganet eo ar paotr yaouank e Pariz. Morse n'en deus bevet e Breizh, estreget evit ar vakañsoù, ha daoust da se eo deuet da vezañ ur brezhoneger ampart, entanet gant sonerezh ar vro. « Familh ma mamm a zo a orin eus Kreiz Breizh. Chomet eo-hi liammet-tre gant Breizh. Komz a rae brezhoneg pa oa yaouank ha selaou a rae kalz a sonerezh Breizh ivez. An dra-se 'n deus levezonet ac'hanon ».

Deuet e oa e vamm-guñv da labourat e Pariz pell 'zo, tost kant vloaz 'zo bremañ, evel kalz a Vretoned all. Abaoe tout an amzer-se o deus tud familh ar paotr yaouank

kendalc'het da dreuzkas yezh ar vro, pa vefe e Pariz pe e Breizh ivez evit ul lodenn all eus e gerent. Chom a ra sevenadur ar vro pouezus-tre evit Zulian hag a labour e bed an urzhiataerezh evit ur « start-up » staliet e kêrbenn Bro-C'hall. « Pouezus-tre eo peogwir ez eus un diaspora ensezet mat e Pariz. Gwelet e vez mat pa 'z eomp da d/Ti ar Vretoned. Kreñv eo sevenadur Breizh ».

Ar chañs en deus bet an diorroer, desket ar c'han gantañ ivez, da gejañ alies gant ar c'haner Yann-Fañch Kemener (aet d'an anaon) pa 'z ae Zulian da welet e familh chomet er vro. « Yann-Fañch Kemener a oa o chom nepell eus ma familh. Tost e oant. Desket em eus ur bern traoù gantañ. Plijout a rae dezhañ treuzkas ar pezh a ouie ». Ma 'z eo chomet Zulian stag-tre ouzh Breizh e plij dezhañ ar vuhez e Pariz ha ne vefe ket prest da zilojañ evit poent : « Ur bern mignoned am eus amañ, ul labour ivez. En em blijout a ran e Pariz ».

(Skrivet gant Sonia Zaoumi ha skipailh Bali Breizh, embannet war o lec'hienn 13/01/2023.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/bretoned-pariz-piv-int-2693442.html>)

Cette année, l'épreuve prend appui sur un dossier composé de deux documents écrits dont un illustré d'une photo, d'un document iconographique et de deux documents audio-visuels. Elle se déroule en français.

Les candidats ont à analyser les documents du dossier de manière culturelle, didactique, ce qui a généralement été fait, mais aussi linguistique, ce qui a manqué à plusieurs des candidats. Quoique rien n'interdise l'analyse des documents au fil de l'exposé pédagogique, il est néanmoins conseillé aux candidats de commencer par cette étape avant d'évoquer la planification de la séquence. Attention à bien maîtriser le temps et à ne pas trop s'attarder sur cette partie de l'épreuve au risque de ne pas pouvoir aller au bout de la description de séquence.

Les candidats sont ensuite amenés à problématiser le dossier qui leur est proposé et ils ont toute liberté pour choisir les documents à retenir. Ces choix doivent cependant correspondre à une didactisation réfléchie du dossier, et ils sont alors étayés par des arguments en lien avec les possibilités d'exploitation pédagogique. En présentant ces choix, les candidats sont invités à fournir les informations complémentaires qu'ils auraient sur les documents pour contextualiser de manière précise (contexte historique, dialectal, sociétal...), ce qui correspond à la capacité didactique de présenter l'univers de référence des documents étudiés.

La problématique doit être explicite et claire, ce qui a majoritairement été fait par les candidats au cours de cette session. Cependant, si plusieurs candidats ont mentionné l'actualité de la question que sous-tendait ce thème de la migration, aucun ne s'est réellement saisi de cette actualité, même si certains ont tenté d'intégrer cette question dans un exercice de la séance sans convaincre totalement le jury. Tous les candidats sont restés dans une problématique britto-bretonne, ce qui est peut-être dommage, quand bien même elle apportait indéniablement des éclairages historiques intéressants pour les élèves.

Cette problématique est ensuite déclinée de manière structurée dans la présentation d'un déroulement didactique. Il est important de préciser le niveau choisi, le type de classe (option, bilingue, immersive...), l'axe du programme dans lequel elle s'inscrit ainsi que les objectifs pédagogiques avant de dérouler la séquence. Certains candidats ont montré une excellente connaissance des programmes scolaires et des instructions officielles ; cela constitue un élément incontournable de l'épreuve.

Les candidats ont montré une capacité très satisfaisante à structurer leurs propos. Ils ont essayé de répondre à la problématique, en mettant les documents en lien et le cas échéant, en tension. Le jury a, par ailleurs, apprécié que les candidats fassent part des interrogations qu'ils ont eues avant de faire leur choix définitif de déroulement didactique. Ces interrogations montrent l'aptitude de l'enseignant à s'interroger sur le bien-fondé de ses choix. Parmi ces interrogations, certaines étaient particulièrement pertinentes comme : l'enseignant doit-il partir d'un exemple pour aller vers la généralité ou doit-il aller de la généralité vers des exemples précis ?

Il est important que la mise en œuvre de la séance proposée soit décrite dans le détail et que les exercices proposés soient réalisables par les élèves avec les documents fournis et dans le temps imparti.

Proposer l'ajout d'un ou plusieurs documents peut être particulièrement valorisé, lorsque les apports sont pertinents, à la fois en lien avec le fil thématique du dossier et utiles pour atteindre les objectifs didactiques de la séquence. Ainsi, le jury a apprécié les prestations qui ont ajouté un document permettant particulièrement de travailler la compréhension écrite d'un texte littéraire (roman, poésie, nouvelle, chanson) car le dossier ne comportait pas de texte de ce type. Il faut néanmoins faire attention à ne pas proposer trop d'ajouts, au risque d'alourdir la séquence. Il est rappelé aux candidats que les documents ne sont pas nécessairement à exploiter dans leur intégralité. L'un des candidats a très pertinemment décidé de n'utiliser qu'une partie du document 3, compte tenu de la problématique choisie. Il est aussi laissé à la discrétion des candidats de ne pas utiliser certains documents, pour peu que ce choix soit pleinement justifié.

Chaque candidat a proposé des pistes d'évaluation et des tâches finales. Ces tâches finales étaient l'occasion de mettre en lien les apprentissages et l'actualité, ce qu'un seul candidat a réellement essayé de faire. Cette tâche finale aurait aussi pu faire l'objet d'une exploitation interdisciplinaire, ce qui n'a pas été évoqué.

Le jury a par ailleurs regretté que les candidats n'établissent pas des liens plus forts entre les acquisitions langagières et les acquisitions culturelles à la faveur du dossier proposé, ce qui est probablement dû au fait que les documents ont été peu analysés d'un point de vue linguistique à l'exception du vocabulaire, bien relevé par plusieurs candidats. Deux candidats ont par ailleurs relevé la forme impersonnelle très fréquente dans le document 3, l'un d'entre eux ayant ensuite détaillé son utilisation au cours de la séance. D'autres points linguistiques auraient pu être travaillés comme les marques du pluriel (ergerzherien, soudarded, divroidi, tudigoù, Frañsizen, Kembreiz...) par exemple. Certains candidats ont mentionné l'importance des phrases complexes ou des connecteurs logiques, mais sans relever d'exemples exploitables dans les documents.

L'épreuve se termine par l'entretien avec le jury. Cet entretien constitue pour les candidats une opportunité de prolonger, nuancer et approfondir leur réflexion. La capacité à interagir de manière constructive, calme et riche participe aussi des enjeux de l'épreuve et le jury a apprécié l'ouverture d'esprit des candidats, leur capacité à se remettre en question, à rebondir sur les propositions faites.

Le jury a aussi pu apprécier le niveau de langue de la plupart des candidats. Il est important qu'ils maîtrisent les subtilités de la langue française autant que celles de la langue bretonne.

3-2 Explication d'un texte au programme suivie d'un thème improvisé

Rapport établi par Cédric Choplin et Mélanie Jouitteau.

Explication en breton d'un texte ou d'un document iconographique ou audiovisuel extrait du programme, assortie d'un court thème oral improvisé et pouvant comporter l'explication de faits de langue.

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 h maximum (exposé : 30 mn maximum ; entretien : 30 mn maximum)

Coefficient 2

« Vous présenterez, en langue bretonne, l'explication du texte selon la démarche de votre choix ».

Le sujet :

Ar C'hoadær

Alo, é troñsoniñ ?

Distroiñ a ran diouzh ar bern keuneud a zo o kreskiñ dirakon a-harz ar c'hleuz. Pozañ a ran an heskennerez, ar memes Stihl D24 abaoe ugent vloaz, war ur skod kistin.

– Ret-mat eo ober, paour-kaezh Jañ, 'hend-all e kresko ar gwez-mañ betek kreiz ho park.

Ma amezeg Jañ Koroller eo a zo o tremen aze, gant ur paotr bihan o telc'her e zorn, ur mab d'e verc'h yaouankañ, an hini a zo aet da Roazon da chom, me 'barife. Chom a ra Jañ da sellet deus al labour divazhiañ 'm eus graet, ha mont a ra ar paotrig da azezal war un etev un tammig pelloc'h e-keit-se. Propr a-walc'h eo an amzer, sec'h eo, bepred ha klouar kazimant. Brav eo bet miz Meurzh ar bloaz-mañ.

Ingal e vez gwelet Jañ oc'h ober an dro dre aze ; bremañ, da zek vloaz ha tri-ugent tremenet, en deus roet e zouaroù e feurm, hag e blijadur nemeti zo gwelet an natur o treiñ doustadik a-hed ar bloaz, al loened o peuriñ, ar pasturenoù o labourat,

maleüruzamant ar strouezh o c'hounit e meur a blas. Kendelc'her a ran da droc'hañ an troñjoù, da zibab keuneud da faoutañ, keuneud kordenn, hini munutoc'h da fagodiñ pe da zeviñ war al lec'h. Goude ur pennad, e klevan mouezh ar C'horoller:

– Ale, dont a reot ? Bremañ deun 'vo prest ha'verenn gant ho mamm-gozh.

Gwelet a ran ar paotr bihan o nac'hañ gant e benn.

– Aze 'chomfot ? Neuzen 'c'h an da d'hont ma-unan d'ar gêr...

Paret eo selloù ar paotrig warnon ha war ma labour. E c'hell an tad-kozh mont d'ar gêr pe da Gankali, ne vo ket nec'het gant se.

– Selaouit 'ta, Jañ, a ginnigan neuze, laoskit 'ne'añ ganin, amañ a-raok pell 'm bo achuet hag e kasin 'ne'añ deoc'h d'ar gêr. El lec'h m'emañ, ha fur 'vel m'emañ, n'eus ket a zañjer evitañ er park-mañ.

Mont a ra Jañ kuit eus ar park goude bezañ roet un ali profitapl bennak d'e heritour, chom a ra ar paotr bihan ganin, dek gourhed diouzh an heskennerez ha diouzh ma sarp. N'eo ket gwall gaozeüs anezhañ : kaer 'm eus adober ma goulennou, ne devan ket a-benn da c'hoût nag e anv, nag anv ar gêr m'emañ o chom, na daoust hag-eñ ec'h a d'ar skol. Heuliañ a ra aketus ma jestroù,

bepred, o varmouzañ ac'hanon gwech ha gwech all, gant e zivrec'h astennet dirakañ o klask heskennañ ur brank pe distrobañ ur bod iliav. Achuet 'm eus buan-tre al labour a oa en sell d'ober ; goude adverenn e teuin gant an trakteur da zastum ar binvioù. Sevel a ra ar paotr bihan diwar e benngos ha lakaat un dorn sentus em hini evit kuitaat ar park.

Tri pe bevar devezh war-lerc'h, 'm eus tro d'ober un nebeud kammedoù asambles gant Mimi Bonen, gwreg Jañ Koroller abaoe tost hanter-kant vloaz bremañ, hag a zo o vont da gas ur sac'had lastez betek ar boubelenn war vord an hent bras.

– 'M eus aon 'm boa graet anaoudegezh gant ur mab bihan deoc'h an deiz all, a lavaran dezhi. Ur paotrig bihan fur ma zo unan.

– Ya, hini diwezhañ Magali, emezi, ha santout a ran raktal ne faot ket dezhi komz kalz diwar-benn ar paotrig.

Alato, a lâran deuzon ma-unan, ar paotr-se n'eo ket nag ifomet nag aflijet na chomet drol goude an derzhienn vras.

– Intereset-pitoaiapl e oa gant ar pezh 'oan éc'h ober, bepred, an deiz all, ne zistage ket e selloù diwarnon... Ur c'hoadaer 'vo graet deusañ !

– Ur c'hoadaer..., emezi, met ne lâra ket muioc'h.

Gast, a soñjan, Mimi Bonen, petra 'c'hoari ganeoc'h hidiv ? Gwelet 'peus bet ho kwaz Jañ o troc'hañ koad bep goañv da dommañ an ti, ha pa vezec'h diouzh an noz en ho ti klouar n'ho poa ket dispriz evit e labour-korf, 'mechañs ! Kendelc'her a ran :

– Diouzh ar mod ma oa é sellet deus tout ma jestroù, o klask ober dres evel a raen...

Aze e chom plantet Mimi em c'hichen.

O klask ober dres evel a raec'h, ya. Selaouit 'ta Aleks, 'poa ket ur sifern e penn kentañ ar s'un ?

Chom a ran skodeoget gant ar goulenn.

– Geo, a respontan, bremañ 'mañ é tremen tamm-ha-tamm.

– Hag e oac’h dalc’hmat o c’hwezhañ ho fri gant ho pizied evel ma ra tout an dud amañ war ar maez pa vez lous o daouarn, kuit da saotrañ ur mouchoer, keda ? Bremañ ‘c’h on é paouez klevet brud gant Magali ‘ba’n telefon ‘pad ‘spenn un hanter- eur, peogwir e vez Jonathan é skarzhañ e fri gant daou viz n’eus forzh pelec’h war al leur en o ranndi ‘ba’ Roa’on. Ha n’eo ket ho labour koadær a zedenne an hini bihan an deiz all, bezit sur deus se !

– Ma, ‘m eus lâret en ur lakaat ma dorn e foñs godell ma bragoù.

Laosket ‘m eus anezhi da gendelc’her betek he foubelenn hag ar sac’h melen *Déchets recyclables* a faoute an avel hag a rae un heklev divalav em divskouarn, un heklev hag a lâre : Aleks Skolan, inosant bras !

28 XI 2003

Cheeseburger ha Yod Silet, Yann Gerven, Al Liamm, 2009, pp. 207-211.

La composition du jury étant assez stable, ses attentes et ses critères d’évaluation sont à peu près les mêmes que les années passées. À savoir :

- La pertinence de la problématisation
- La qualité de la construction de l’exposé découlant de cette problématisation.
- La qualité de l’expression et la correction linguistique
- La qualité de l’échange avec les membres du jury

En conséquence, comme l’année dernière, nous invitons les candidats aux prochaines sessions à consulter les rapports des précédentes. Les membres du jury ont eu la satisfaction de constater que ce conseil avait judicieusement été entendu cette année. Ainsi, aucun candidat n’a semblé découvrir la nature de l’épreuve le jour du concours et tous ont cherché, certes avec plus ou moins de bonheur, à se conformer aux exigences exprimées dans les précédents rapports. Ceci explique en grande partie que les notes soient convenables, voire bonnes : 9, 11, 13.5, 15 et même 17. Le jury a unanimement reconnu qu’aucun candidat n’avait démérité et invite les malheureux à la dure loi des concours à revenir à la prochaine session, forts de cette expérience.

La qualité de l’expression en breton n’a disqualifié aucun des candidats même s’il y avait évidemment des différences. Nous avons apprécié d’entendre une diversité dialectale de bon aloi, des efforts sur la phonologie et une clarté de la diction qui siéent à tout bon enseignant.

Les écarts dans les notes sont surtout dus à la qualité de la problématisation et à la conduite de sa résolution dans une démarche claire. Si un plan s’appuyant sur la structure du texte n’est pas à bannir d’emblée, notamment dans le cas d’une nouvelle complète comme ici, il faut veiller à ne pas tomber dans le travers de nombre d’analyses linéaires, c’est-à-dire perdre la problématique – le cap – de vue et se livrer à une suite de commentaires sur le texte ; quand on ne part pas dans des digressions. Le risque est alors de ne pas gérer le temps imparti. L’autre risque est de n’aborder que la superficie du texte sans en révéler les ressorts profonds.

Excepté sur quelques points contestables (il n’est pas évident que le petit Jonathan soit autiste, par exemple), la nouvelle a été bien comprise. Chaque candidat a su dégager une problématique originale découlant de sa propre lecture du texte. De ce fait, chacun a pu mettre en relief certains aspects du texte tout en le traitant dans son entièreté et le jury a pu apprécier de ne pas entendre cinq fois la même

problématique. De « Penaos e c'hell un dra dister kavout un efed bras en darempredoù etre an dud ? » à « Perak eo ken modern danevell Yann Gerven ? », en passant par « Perak e c'haller lavaret ez eo Yann Gerven ur skrivagner etnokreizennet ? ». Deux candidats ont articulé, chacun à sa manière, leur problématique autour de la transmission.

Tous les candidats ont été sensibles à l'art de l'auteur. La structure de la nouvelle rapprochée à celle des contes pour son aspect initiatique ou des sketches en raison de sa brièveté et de sa chute perçue comme drolatique ou tragique, voire les deux en même temps. La plupart des candidats ont bien mis en évidence le caractère hybride de la langue de Yann Gerven, tour à tour "classique" et populaire.

Il a été relevé avec justesse que le niveau de langue diffère entre l'expression des pensées du narrateur et les dialogues qui sont clairement dans un style oral devenu rare en raison de la situation sociolinguistique du breton. Ne craignant pas les emprunts au français, mais faisant fi de la diglossie, l'auteur ne crée-t-il pas un monde dans lequel le breton serait toujours la langue de communication quotidienne, n'offre-t-il pas ainsi des outils langagiers aux nouveaux locuteurs ? Écrire en breton n'est-il pas aujourd'hui plus que jamais "un acte de foi" pour reprendre la formule de Yann-Bêr Piriou.

En plus d'outils langagiers – les deux sont liés en réalité – Yann Gerven peint à son lectorat, en partie jeune et urbain, un tableau sociologique du monde rural. *Cheeseburger ha yod silet*, le titre du recueil, traduit bien cette volonté de relier deux aspects de la société bretonne contemporaine. L'exemple de la manière dont se nomment les personnages en est un exemple relevé par plusieurs candidats. Certains, et c'est tout à fait attendu dans une explication littéraire, ont procédé à des comparaisons ou des rapprochements pertinents avec d'autres auteurs, faisant preuve d'une solide culture. L'auteur étant coutumier du fait, il a été apprécié que des candidats relèvent les références dont il parsème ses écrits comme, dans le cas présent, celle à Yannig Skolan.

Nous avons constaté non sans satisfaction que les candidats ont fait bon usage de la bibliographie proposée dans le programme et que d'aucuns ont montré, sans lourdeur, une solide culture générale.

Epreuve de thème oral

« Le jury vous fournira, pour la dernière partie de l'épreuve, un court texte en langue bretonne. Vous aurez à le traduire en faisant toutes les remarques nécessaires sur les choix grammaticaux et lexicaux à opérer ».

Le sujet :

Douarnenez, le 3 mai 1925 : avec 1283 voix, Joséphine Pencalet est déclarée élue conseillère municipale au premier tour, comme 25 des 27 candidats de la liste soutenue par le Parti communiste et conduite par le maire sortant, Daniel Le Flanchec. L'élection de cette femme relève de l'événement à plus d'un titre et selon plusieurs
--

niveaux. Elle intervient en effet alors que les femmes demeurent dépourvues de droits politiques, oubliées du « suffrage universel » masculin proclamé par la Deuxième République en 1848.

Fanny Bugnon, « Joséphine Pencalet, une Penn Sardin à la mairie », p.183.

In : *Bretonnes ? Des identités au carrefour du genre, de la culture et du territoire.*

Gautier Arlette & Guichard-Claudic Yvonne (dir.). Rennes : PUR. 2016.

De manière générale, le commentaire sert principalement à montrer que vous distinguez bien le signifiant et le signifié, la forme et le sens, et que vous pouvez expliquer comment la forme crée le sens par rapport aux autres choix grammaticalement possibles. Il était proposé la traduction commentée d'un court extrait d'un texte de Fanny Bugnon en français universitaire. L'extrait ouvrait à commentaire sur l'usage des chiffres selon les niveaux de langue et à la traduction des noms de famille. Le texte présentait ensuite une ellipse conventionnalisée « d'analyse » dans « L'élection de cette femme relève de l'évènement à plus d'un titre et à plusieurs niveaux ____ ». Il fallait rétablir l'ellipse en traduction car le nom breton « live » n'est pas compatible avec une ellipse conventionnalisée. Au niveau lexical, deux difficultés principales pouvaient être discutées : la traduction de « maire sortant » dans un texte au passé, et de « suffrage universel » masculin pour respecter le ton de l'autrice.